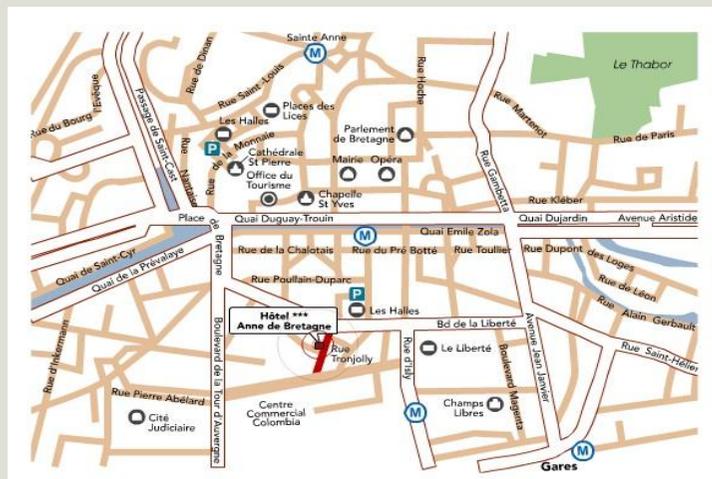


LES MATINALES DE L'IMMOBILIER

En partenariat avec les éditions



Hôtel Anne de Bretagne

12 rue tronjolly

35000 Rennes

02 99 31 49 49

Etienne GROLEAU

Avocat spécialiste en droit de la construction
A le plaisir de vous inviter aux :



MATINALES DE L'IMMOBILIER

Le vendredi 24 juin 2011
Hôtel Anne de Bretagne, RENNES

Philosophie

Un partage de compétences

Travaillant dans des secteurs d'activité de l'immobilier, que ce soit en construction, assurance, négociation, gestion, service juridique, expertise ... cette matinale a pour objectif de dresser un panorama des quelques problématiques qui connaissent une actualité récente, et d'essayer d'y apporter une explication concrète et utile.

La particularité:

Cette matinale s'adresse particulièrement aux acteurs de l'immobilier rennais d'aujourd'hui et de demain. La confrontation des différents points de vue professionnels, techniques et juridiques, enrichira le débat pour le bénéfice de chacun.

Le thème

L'immobilier est un domaine vaste et complexe. De nombreuses questions seront abordées, dans le cadre de la thématique des travaux sur existants:

- Les nouveaux cadres juridiques de VEFA - VIR
- Assurances constructions : les nouveaux textes
- Les impacts du GRENELLE II
- Les responsabilités des négociateurs et constructeurs
- Les pathologies du bâtiment : quelles préventions ?

Les intervenants

- Monsieur Jacques ARGAUD, architecte, expert de justice
- Maître Damien GUEGUEN, notaire associé
- Maître Etienne GROLEAU, avocat spécialiste

Programme

8h-8h30 Accueil des participants

Emargement, café, remise du dossier support

8h30 La vente d'un lot en copropriété

Intervention de Me Damien GUEGUEN, notaire associé

9h00 table ronde – débat : l'assurance DO, une assurance inutile ?

Animé par Me Etienne GROLEAU, Avocat spécialiste

9h40 L'immeuble contaminé par le mэрule : enjeux et solutions

Intervention de Monsieur Jacques ARGAUD, architecte, expert de justice

10h15 Questions-réponses

10h30 Clôture

(re)découverte des spécialités bretonnes

M/ Mme : société :
Participera à la matinale du 24 juin
2011.....

A retourner par fax 02 99 78 20 03
ou par mail e.groleau@avocatline.com
avant le 3 juin 2011
(Nombre de places limitées)

